

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 001_2021

Séance du lundi 18 janvier 2021

L'an deux mil vingt et un,
Le lundi dix-huit janvier à dix-neuf heures ;

Le Conseil Municipal s'est exceptionnellement réuni à la salle Victor Dehaine, pour garantir le respect des gestes barrières en cette période de crise sanitaire, sous la présidence de Madame Jocelyne DURUT, Maire, en suite de convocation en date du 14 janvier 2021 dont un exemplaire a été affiché en Mairie.

Étaient présents : Mme Jocelyne DURUT, Maire ; M. Philippe BLERVAQUE, Mme Catherine WILLEMS, M. Eddy ROLIN, Maire-adjoints ; Mme Elisabeth PHILIPPOT, M. Francky SALON, Mme Virginie VASSEUR, M. ROSKOSCHNY Maxime, Mme Justine DURETETE, M. Thierry HENNION, M. Clément WALBROU, Mme Brigitte DELANNOY, M. Bertrand TRINEL, Conseillers municipaux.

Etaient excusés :

Mme Catherine GOEDGEBUER n'a pas donné procuration ;
Mme Domitille DENEUVILLE a donné procuration à M. Bertrand TRINEL.

Secrétaire de séance : M. Philippe BLERVAQUE.

Fin de la séance : 19h20

L'Assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2.

VU :

L'instruction budgétaire et comptable M 14 ;

Le budget primitif 2020 de la Ville ;

CONSIDERANT que les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

Les virements de crédit à la section de fonctionnement – Dépenses concernent :

Au chapitre 011 – « Charges à caractère général » : - 25 095 €.

Il est proposé de réajuster les crédits ouverts sur ce chapitre compte tenu de la non-réalisation de certaines dépenses principalement dans les bâtiments.

Au chapitre 012 – « Charges de personnel » : + 25 095 €.

Il est proposé de réajuster les crédits ouverts sur ce chapitre afin de prendre en charge les frais de mise à disposition de personnel par la ville de Merville (poste de DGS à mi-temps délibéré en séance du 17/09/2019) (6218).

Au chapitre 65 - « Autres charges de gestion courante » : - 865 €.

Il est proposé de réajuster les crédits ouverts sur ce chapitre compte tenu de l'absence de la réalisation de sessions de formation des élus (6535).

Au chapitre 066 - « Charges financières » : + 865 €.

Il est proposé de réajuster les crédits ouverts sur ce chapitre pour prendre en charge les charges d'emprunt suite à la signature du prêt relais de 150 000 € en date du 21/12/2020 (66111).

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de M. Phillipe BLERVAQUE, Maire-adjoint,

Et après avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de :
(14 voix POUR)

- **AUTORISER** la décision modificative suivante par les virements de crédits suivants :

Dépenses de fonctionnement		
Imputation / Désignation	Crédits ouverts au BP 2020 en €	Montant en €
011 - Charges à caractère général		
6042 - Achats prestations de services	10 000.00	-5 300.00
60613 - Chauffage urbain	8 000.00	-6 600.00
60621- Combustibles	1 500.00	-1 500.00
60623 - Alimentation	25 000.00	-6 000.00
6065 - Livres, disques, cassettes	5 750.00	-2 000.00
615221 - Bâtiments publics	10 000.00	-3 695.00
012 - Charges de personnel		
6218 - Autre personnel extérieur	28 000.00	25 095.00
065 - Autres charges de gestion courante		
6535 - Formation des élus	1 400.00	-865.00
066 – Charges financières		
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	13 415.13	865.00
TOTAL		0.00

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an
susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Jocelyne DURUT,
Maire d'HAVERSKERQUE

